

Jeudi 6 octobre 2011

Pavillon Dauphine - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75016 Paris

## Bulletin d'inscription

Journée du 6 octobre 2011

GCA1110

10<sup>e</sup> FORUM ANNUEL GESTION D'ACTIFS

ACCES GRATUIT POUR LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS\*

### Informations sur le participant

Mademoiselle  Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### Informations sur la société

Société : \_\_\_\_\_

N° TVA intracommunautaire (impératif) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Adresse de facturation si différente : \_\_\_\_\_

Assistera aux débats

Signature & cachet de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Pour participer aux débats, merci de renvoyer ce coupon accompagné de votre règlement  
à l'ordre de Development Institute International • Par courrier à l'attention de  
• L'AGEFI SEMINAIRES – Dii agency • 164 bd Haussmann • 75008 Paris • Par Fax au 01 40 06 95 26

Je m'inscris et accepte les Conditions Générales de Vente

**ATTENTION ACCES GRATUIT POUR LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS** (\*Caisses de retraite, institutions de prévoyance, mutuelles, compagnies d'assurance, hors activité de gestion pour compte de tiers, trésoriers d'entreprises)

Participation aux frais :

690 € HT (soit 825,24 € TTC) pour tout règlement après le 16 septembre 2011

Tarif spécial :

-100 € HT de réduction pour tout règlement avant le 16 septembre 2011 soit 590 € HT (soit 705,64 € TTC)

Conditions Générales de Vente : Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire, aux pauses-café, au déjeuner et à la documentation. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent. Conditions d'annulation et de remplacement : Toute annulation doit nous être communiquée par écrit. Pour toute annulation plus de 30 jours avant la formation, vous pouvez bénéficier d'un report sans frais sur une session de votre choix sur l'année. Pour toute annulation 30 à 15 jours avant le séminaire les frais seront de 100 €HT. Pour toute annulation à moins de 15 jours, les frais de participation seront dus en totalité. Dans ce cas le participant peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à l'entreprise. Merci de nous notifier le nom du remplaçant par écrit.

La facture tient lieu de convention simplifiée de formation professionnelle

Pour tout renseignement, veuillez contacter

Service client, Dii agency - Tel : +33 (0)1 43 12 54 91 - e-mail : info-seminaire@agefi.fr